

CARTE NATIONALE d'IDENTITÉ

PERSONNES MINEURES

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT : <https://demarches.mauguio-carnon.com>
« Espace citoyen »

Pré-demande en ligne : <https://herault.gouv.fr/demarches-administratives/carte-d-identite-passeport>

PIÈCES OBLIGATOIRES POUR TOUS LES DOSSIERS (version papier)

- Document CERFA dûment complété **OU** impression du récapitulatif de la pré-demande en ligne (site Internet ANTS),
- Justificatif de domicile de – de 6 mois (Avis d'imposition de l'année en cours, factures : Internet ou Téléphonie ou SAUR ou Energie). **Échéanciers et déclaration des impôts sur les revenus ne sont pas acceptés par les services préfectoraux.**
- Pièce d'identité du représentant légal,
- Photo d'identité récente **non découpée** de – de 6 mois (sans lunettes, ni barrettes, sur fond clair, pas de sourire, visage dégagé).

PRÉSENCE DE L'ENFANT OBLIGATOIRE
ACCOMPAGNÉ D'UN REPRÉSENTANT LÉGAL (père, mère ou tuteur)

1^{ère} DEMANDE

- ORIGINAL de la copie intégrale de l'acte de naissance de – de 3 mois si la Commune de naissance n'a pas dématérialisé ses actes : **je vérifie**. <https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMED/EC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation>
- OU**
- Passeport en cours de validité **OU** périmé depuis – de 5 ans.

RENOUVELLEMENT

- Ancienne CNI périmée depuis – de 5 ans
- Passeport en cours de validité **OU** périmé depuis – de 5 ans
- CNI PERIMÉE DEPUIS PLUS DE 5 ANS + ABSENCE DE PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ ou périmé depuis – 5 ans**
→ ORIGINAL de la copie intégrale de l'acte de naissance de – de 3 mois si la Commune de naissance n'a pas dématérialisé ses actes. **je vérifie** : <https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMED/EC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation>

NOM D'USAGE (1^{ère} demande **OU** Renouvellement)

- FORMULAIRE de l'accord parental en **2 exemplaires** à remplir et signer par les 2 parents + copie de la pièce d'identité du parent absent lors du RDV.
- ENFANT DE + DE 13 ANS** : FORMULAIRE de consentement du mineur dûment signé.

PERTE OU VOL

- Photocopie de la Carte Nationale d'Identité le cas échéant
- Avis d'imposition sur les revenus de l'année en cours du représentant légal**
- PERTE** : Déclaration de perte à établir en Mairie lors du dépôt du dossier
- VOL** : Déclaration de vol à établir à la Gendarmerie
- TIMBRES FISCAUX : 25 €
- Passeport en cours de validité ou périmé depuis – de 5 ans, le cas échéant**

ABSENCE DE PASSEPORT

- ORIGINAL de la copie intégrale de l'acte de naissance de – de 3 mois si la Commune de naissance n'a pas dématérialisé ses actes. **je vérifie** : <https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMED/EC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation>

GARDE ALTERNÉE (Parents divorcés **OU** séparés)

- Jugement de divorce **OU** de séparation
- Autorisation manuscrite de l'autre parent + Copie de son justificatif de domicile + Copie de sa pièce d'identité

OU

- Engagement manuscrit par les deux parents fixant les conditions d'exercice de la garde alternée ainsi que le(s) lieu(x) de résidence de l'Enfant + copie du justificatif de domicile du parent non présent + copie de sa pièce d'identité

PERSONNE NÉE A L'ÉTRANGER

- Justificatif de nationalité française (acte de naissance ORIGINAL délivré par le Ministère des Affaires Etrangères)
- Déclaration d'acquisition de la nationalité française par mariage des parents
- Décret de naturalisation ou de réintégration

TUTELLE

- Jugement de tutelle
- Ordonnance du Juge aux Affaires Familiales fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale.

PASSEPORT

PERSONNES MINEURES

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT : <https://demarches.mauguio-carnon.com>
« Espace citoyen »

Pré-demande en ligne : <https://herault.gouv.fr/demarches-administratives/carte-d-identite-passeport>

PIÈCES OBLIGATOIRES POUR TOUS LES DOSSIERS (version papier)

- Document CERFA dûment complété **OU** impression du récapitulatif de la pré-demande en ligne (site Internet ANTS)
- Justificatif de domicile de – de 6 mois (Avis d'imposition de l'année en cours, factures : Internet ou Téléphonie ou SAUR ou Energie). **Échéanciers et déclaration des impôts sur les revenus ne sont pas acceptés par les services préfectoraux.**
- Pièce d'Identité du représentant légal,
- Photo d'identité récente **non découpée de – de 6 mois (sans lunettes, ni barrettes, sur fond clair, pas de sourire, visage dégagé).**
- TIMBRES FISCAUX :**
 - o Enfant de – de 15 ans : 17 €
 - o Enfant de + de 15 ans : 42 €

**PRÉSENCE DE L'ENFANT OBLIGATOIRE
ACCOMPAGNÉ D'UN REPRÉSENTANT LÉGAL (père, mère ou tuteur)**

1^{ère} DEMANDE

- ORIGINAL de la copie intégrale de l'acte de naissance de – de 3 mois si la Commune de naissance n'a pas dématérialisé ses actes. **je vérifie** : <https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMED/EC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation>

OU

- Carte Nationale d'Identité en cours de validité **OU** périmée depuis – de 5 ans.

RENOUVELLEMENT

- Ancien PASSEPORT en cours de validité **OU** périmé depuis – de 5 ans
- Carte Nationale d'Identité en cours de validité **OU** périmée depuis – de 5 ans
- ABSENCE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ ou périmée depuis – 5 ans**
 - ORIGINAL de la copie intégrale de l'acte de naissance de – de 3 mois si la Commune de naissance n'a pas dématérialisé ses actes. **je vérifie** : <https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMED/EC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation>

NOM D'USAGE (1^{ère} demande **OU** Renouvellement)

- FORMULAIRE de l'accord parental en **2 exemplaires** à remplir et signer par les 2 parents + copie de la pièce d'identité du parent absent lors du RDV.
- ENFANT DE + DE 13 ANS** : FORMULAIRE de consentement du mineur dûment signé.

PERTE OU VOL

- Photocopie du PASSEPORT le cas échéant
- Avis d'imposition sur les revenus de l'année en cours du représentant légal**
- PERTE** : Déclaration de perte à établir en Mairie lors du dépôt du dossier
- VOL** : Déclaration de vol à établir à la Gendarmerie
- Carte Nationale d'Identité en cours de validité **ou** périmée depuis – de 5 ans le cas échéant

ABSENCE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

- ORIGINAL de la copie intégrale de l'acte de naissance de – de 3 mois si la Commune de naissance n'a pas dématérialisé ses actes. **je vérifie** : <https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMED/EC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation>

GARDE ALTERNÉE (Parents divorcés **OU** séparés)

- Jugement de divorce **OU** de séparation
- Autorisation manuscrite de l'autre parent + Copie de son justificatif de domicile + Copie de sa pièce d'identité

OU

- Engagement manuscrit par les deux parents fixant les conditions d'exercice de la garde alternée ainsi que le(s) lieu(x) de résidence de l'Enfant + copie du justificatif de domicile du parent non présent + copie de sa pièce d'identité

PERSONNE NÉE A L'ÉTRANGER

- Justificatif de nationalité française (acte de naissance ORIGINAL délivré par le Ministère des Affaires Etrangères)
- Déclaration d'acquisition de la nationalité française par mariage des parents
- Décret de naturalisation ou de réintégration

TUTELLE

- Jugement de tutelle
- Ordonnance du Juge aux Affaires Familiales fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale.